

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, le mercredi 29 avril 2026 à 18 h 30.

Date de la convocation : 15 avril 2026

	PRESENTS	ABSENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIRS DONNES A
KONAYAO Serge, Maire	X			
GRANGEON Jacky, 1^{er} adjoint	X			
POLO Ludmila, 2eme adjointe	X			
GUITET José, 3eme adjoint	X			
GENEST Olivier	X			
RONDA William	X			
DEBIAIS Karine	X			
TESTARD Sandra	X			
POPIN Diane	X			
MIREBEAU Hélène	X			
BOUTILLET Nelly, conseillère déléguée	X			
DOUIAB Fouad	X			
EHRET Xavier			X	Serge KONAYAO
MELLOUKI Anas, conseiller délégué	X			
LÉONE Léa	X			
<i>Quorum : 8</i>	<i>14</i>		<i>1</i>	

Ludmila POLO est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des subventions,
- Vote de la fiscalité,
- Affectation des résultats 2025,
- Vote du budget 2026,
- Désignation des représentants à la commission communale des impôts directs,
- Questions diverses.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a souhaité que GP vienne présenter au conseil municipal les orientations budgétaires pour 2026. M. Pierre-Etienne ROUET, adjoint aux finances présente des données chiffrés sur les prévisions du budget, ses difficultés et la nécessité de trouver des recettes. Le conseil municipal demande que les retombées sur les communes rurales soient plus importantes, notamment pour JARDRES qui verse une forte fiscalité provenant de la zone de la Carte sans retour. Est soulevé également le PLUi qui empêche la commune d'étendre ses zones d'activité alors que des entreprises souhaitent s'installer, qui apporteraient de la richesse à l'EPCI.

Monsieur le Maire remercie Monsieur ROUET pour cet échange.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Le procès-verbal de la séance du 2 AVRIL 2026 est adopté à l'unanimité.

2026-22 – FINANCES LOCALES VOTE DES SUBVENTIONS

Sur proposition de la commission des finances, les subventions attribuées aux associations correspondent à leur demande dont les montants suivent :

<i>Tiers</i>	<i>Versé 2025</i>	<i>PROPOS COMMISSION DES FINANCES</i>
ACCA	650,00	800,00
AINES RURAUX	350,00	350,00
ASS. DES PARENTS D'ELEVES JARDRES TERCE	500,00	500,00
FOOTBALL CLUB DE JARDRES	1 500,00	1 500,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	700,00	650,00
LES BALADINS DE JARDRES	900,00	900,00
MEMOIRE JARDRAISE	350,00	500,00
PRESSEC CHAMPETRE	300,00	300,00
DONNEURS DE SANG		200,00
CLUB INFORMATIQUE INTERCO TPC MULTIMEDIA		300,00
ABEILOCALES	400,00	250,00
ACUSEP	120,00	120,00
ADMR ST JULIEN L'ARS	1 130,00	1 150,00
ASS. DEPARTEMENTALE SECHERESSE 2003	80,00	80,00
VENT DE COLERE ENTRE VIENNE ET MOULIERE	200,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA VIENNE	512,00	500,00
CLUB GROUP OMNISPORTS DE ST JULIEN L'ARS	500,00	500,00
POITOU CHARENTES ANIMATION	10 000,00	0,00
PROTECTION CIVILE	1 280,00	0,00
SECOURS CATHOLIQUE	100,00	100,00
SECOURS ET PROTEC. DES ANIMAUX	100,00	
SECOURS POPULAIRE	100,00	100,00
GROUPEMENT DE JEUNES VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY	600,00	600,00
VIENNE ET MOULIERE SOLIDARITE	450,00	450,00
AFM TELETHON		
GIHP GRAND INVALIDE		

LIGUE CONTRE LE CANCER		
ASS, PREVENTION ROUTIERE		150,00
MFR INGRANDES		
APF France HANDICAP		
ALEPA		
MFR CHAUVIGNY		
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT		
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA VIENNE		
IMPREVUE		12 000,00
TOTAL	20 822,00	22 000,00

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les subventions proposées. Les crédits seront inscrits à l'article 65748.

2026-23 – FINANCES LOCALES FISCALITE 2026

Le contexte budgétaire présenté en début de séance sur les finances de GP laisse peu de marge au conseil municipal pour une éventuelle augmentation s'il ne veut pas alourdir la fiscalité des ménages.

Il est rappelé que la revalorisation des bases d'imposition pour 2026 est de +0.8 %.

En 2025, le conseil municipal avait voté une augmentation de 0.8 %.

L'état des produits fiscaux s'établit comme suit pour 2026 ; à taux équivalent :

	Taux 2025	Produits de référence 2026	Taux voté 2026	Produits attendus
Taxe foncière bâtie	31.47 %	1 454 000	31.47 %	457 574
Taxe foncière non bâtie	36.23 %	77 600	36.23 %	28 114
Taxe habitation résidence secondaire	13.81 %	26 700	13.81 %	3 687
				489 375

Produits attendus auxquels il faut déduire l'effet du coefficient correcteur de la TH soit – 30 205 €.

Compte tenu du contexte, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter ses taux et de maintenir ceux de 2025.

2026-24 - FINANCES LOCALES
DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 ET AFFECTATION

Après avoir constaté un **excédent de fonctionnement de 605 587.95 € au compte financier unique 2025**, la commission des finances propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2026 de la façon suivante :

C/002 – Excédent de fonctionnement reporté : 605 587.95 €.

L'excédent d'investissement cumulé sera repris à l'article **001- excédent d'investissement reporté pour 696 786.04 €.**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2025.

2026-25 – FINANCES LOCALES
INVESTISSEMENTS 2026

Sont présentés les investissements prévisionnels adoptés par le conseil municipal :

TRAVAUX A REALISER	REPORT	RETENU 2026	TOTAL	RECETTES ATTENDUES 2026
OPERATIONS FINANCIERES				
REVERSEMENT TAXE AMENAGT		2 000,00		
REMBOURST DU CAPITAL		71 100,00		
caution maison communale		800,00		800,00
TOTAL		73 900,00 €	73 900,00	
TRAVAUX DE BATIMENTS				
Salle des fêtes : remplacement des huisseries après travaux sècheresse pris en charge par les assurances		127 000,00		REMBOURST ASS EN FONCT
Maison communale : huisserie- crépi mur extérieur-pompe à chaleur-toiture, pompe a chaleur toiture + amenagt cuisine, sdbains, wc, vmc, peinture intérieure	55 000,00	50 000,00		30000 € FONDS CONCOURS gp C13251
Salle JL MAERTEN pour les jeunes		50 000,00		
WC Publics		40 000,00		
Presbytère		695 715,36		
TOTAL	55 000,00 €	962 715,36 €	1 017 715,36	

VOIRIE NON COMMUNAUTAIRE			-	
Cimetière reprise concession		1 000,00		
Point incendie dans le bourg	2 500,00			
Signalétique		1 000,00		
Imprévu		50 000,00		
TOTAL	2 500,00 €	52 000,00 €	54 500,00	

MATERIELS ET MOBILIERS			-	
Matériel informatique, sièges mairie, ordinateur maire, projecteur sdf, sono mairie, climatiseur salle du conseil, aménagement salle réunion étage	24 380,00	60 000,00		5000 E FONDS CONCOURS GP c/13251
Bacs fleurs bourg et hameaux		40 000,00		
TOTAL	24 380,00	100 000,00	124 380,00	
TOTAL	81 880,00	1 240 615,36	1 270 495,36	

2026-27- FINANCES LOCALES VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Sur proposition de la commission des finances, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget 2026 pour les montants suivants :

Investissement :	1 270 495.36 €
Fonctionnement :	1518 696.95 €

2026-26 – INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS,

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communale des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Un appel à candidature a été lancé sans succès. Monsieur le Maire propose les titulaires et suppléants suivants :

NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
1. CHARTIER Martial	1. LATINI Patricia
2. RIGAUD Didier	2. CHEBASSIER Jeannie
3. GRANGEON Sylvie	3. PAIN Anne
4. BELOUIN Sonia	4. BOUQUET Emilie
5. AUDIDIER Nadine	5. PRINCET Jérôme
6. PRUNIER Gilles	6. BROUARD Jérôme
7. BERTHON Bernard	7. GUARDIOLA-FALCO Andres
8. MAERTEN Jean-Luc	8. GUITET José
9. VRIET Jean-Marie	9. DARTHOUT André
10.FOMBEUR James	10.AUDOUSSET Thierry
11.LAPORTE Arlette	11.BOURRELIÉ Eric
12.FILLON Geneviève	12.CHABAUD Denise

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

INFORMATIONS

ACCA

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 30 avril. Le conseil municipal sera représenté.

CEREMONIE DU 8 MAI

Le programme est communiqué, le vin d'honneur se déroulera à la salle du conseil. Le rassemblement devant la mairie est fixée à 10h15. De jeunes musiciens jardrais participeront à cette cérémonie. Le banquet est reporté au 11 novembre. Au cours du vin d'honneur, seront remis les lots du jeu du dernier bulletin municipal.

FETES DE LA ST JEAN

La gendarmerie peut proposer des réservistes pour assurer la sécurité. Il faut en faire la demande.

ELECTIONS SENATORIALES

Le vendredi 5 juin, les conseils municipaux devront se réunir pour élire les délégués pour les élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 27 septembre prochain. Au cours de cette séance, Mme MICAUD, conseillère aux décideurs locaux auprès de la DGFIP présentera une analyse financière de la commune. Le conseil municipal de mai est annulé.

QUESTIONS DIVERSES

VIENNE MOULIERES SOLIDARITE

L'association a de plus en plus de demande et recherche des chauffeurs. L'appel est lancé.

VOIRIE

Un compteur de véhicule sera installé à Anzec pour évaluer la circulation.

Un RV est programmé avec GP pour connaître l'enveloppe allouée aux travaux de voirie sachant que les budgets seraient à la baisse. Les effectifs du Centre de Ressources yest passerait de 11 à 7 agents.

VIE SCOLAIRE

Ludmila POLO est la nouvelle présidente du SIVOS JARDRES- POUILLÉ-TERCÉ

Il a été confirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe sur le SIVOS à la rentrée 2026, en revanche, il sera nécessaire de prévoir une nouvelle organisation entre nos 3 écoles. La commission vie scolaire organisera une visite de l'école le 17 juin, lors de sa 1ere réunion.

COMMISSION JEUNESSE

La commune participera au chantier pépite en 2027 en lien avec l'espace ado de St Julien l'Ars. Pendant une semaine, un groupe de jeunes encadrés par des élus et agents des services techniques effectueront des petits travaux sur les espaces publics.

Le 15 juillet aura lieu la caravane des sports sur le stade de Jardres, activités sportives ouvertes à tous.

RENCONTRE AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES

Elle aura lieu le vendredi 19 juin à 19h à la salle des fêtes. Seront conviés toutes les entreprises connues de la commune ainsi que les agriculteurs.

PROJET PHOTOVOLTAIQUE A BOLIN

Contact sera repris avec l'entreprise pour une présentation au nouveau conseil municipal.

PROJET DE METHANISATION A MIGNE

Le dossier suit son cours. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le porteur de projet et les opérateurs.

ESPACES VERTS CENTRE BOURG

Pour limiter l'entretien du terrain acquis à M BERENGER, il est prévu de clôturer cet espace et d'y mettre des moutons en accord avec le propriétaire du 1, rue de la Pascalière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.

Le secrétaire,
POLO Ludmila,

Le maire,
Serge KONAYAO,